

Message d'intérêt public

Inscription à la maternelle pour la prochaine rentrée scolaire

Date de début: 14 avril 2025

Date de fin: 16 mai 2025

À l'échelle du Nunavut

60 s

Le début de la scolarisation de votre enfant est une étape importante! Au Nunavut, l'enfant doit avoir au moins cinq ans au 31 décembre d'une année scolaire pour commencer l'école cette année-là. L'enfant qui atteint l'âge de cinq ans à cette date est admissible à la maternelle, et vous pouvez l'inscrire à l'école pour l'année scolaire à venir.

Le processus d'inscription est simple et, comme parent, vous pouvez assurer la place de votre enfant à l'école en suivant ces étapes :

1. **Contactez l'école de votre localité.** Vous pouvez faire l'inscription en personne de votre enfant, ou obtenir de plus amples renseignements et télécharger le formulaire d'inscription en ligne.
2. **Remplir le formulaire d'inscription.** Ce formulaire est facile à remplir. Vous devrez y fournir des informations de base et y joindre une copie de l'acte de naissance de votre enfant.
3. **Préinscrire votre enfant.** Assurez-vous de préinscrire votre enfant avant le 16 mai pour assurer sa transition harmonieuse vers la maternelle.
4. **Rester au courant des étapes du processus.** Pour toute question pendant le processus d'inscription ou concernant celui-ci, n'hésitez pas à contacter l'équipe-école de votre localité; elle sera là pour vous guider dans chaque étape du processus.

Vous pouvez obtenir d'autres informations et télécharger le formulaire d'inscription en consultant le site <https://www.gov.nu.ca/fr/education-and-schools/information-de-lecole> ou en contactant l'école de votre localité.

###

Contact avec les médias :

John M. Manzo
Gestionnaire des communications
Ministère de l'Éducation
867 975-5509
info.edu@gov.nu.ca

ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ, ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ ᑭᐃᑦᑎᑦᑎᑦ www.gov.nu.ca.
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhagtitaujukhat hãilihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uivutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca/fr.

Communications